

Les Maxévillois sur la piste de la science

Le 21 octobre dernier, la Ville s'est associée à la fête de la science en proposant aux Maxévillois deux manifestations pour se lancer, de façon ludique, à la découverte de l'environnement et des techniques.



Balade sur le sentier pédagogique...

Une cinquantaine d'habitants de tous âges ont endossé une tenue confortable pour arpenter le sentier pédagogique reliant le quartier du Centre aux Aulnes. Réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux avec la collaboration du Conseil d'enfants, ce sentier a été récemment balisé par la Fédération Française de Randonnée. Nos promeneurs ont donc constitué des équipes pour répondre ensemble aux questions amusantes sur l'environnement posées à chacune des quatre étapes de ce rallye pédestre. Au terme de la promenade, chaque participant s'est vu remettre un lot avant de partager un goûter bien mérité.

... et balade sur internet avec Max'Net

Dans le même temps, jeunes et aînés étaient conviés au complexe Marie Marvingt à surfer sur Internet. Cette première invitation à découvrir "Max'Net" a permis aux Maxévillois de se lancer à la quête d'informations en visitant leurs sites favoris ou en découvrant des sites spécifiques dédiés à la recherche scientifique. Avec cette nouvelle activité, les plus jeunes, déjà conquis, ne tarderont pas à transmettre leur passion à toute leur famille.



Sommaire

Page 2 Vie municipale

Page 3 Mairie pratique

Page 4 Le dossier du mois

Page 5 A votre agenda

Page 6 La tête et les jambes

Page 7 Du côté de la famille

Page 8 La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Responsable de la Rédaction : William del-MANCINO
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit

Au Conseil Municipal...

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2000

A l'unanimité

- L'exercice du droit de préemption urbain a été engagé pour l'acquisition éventuelle d'une propriété cadastrée AH numéros 180 à 183, appartenant aux Brasseries Réunies et Entrepôts de Maxéville. Faisant suite à la mission d'étude confiée à l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine, cette opération représente une opportunité de répondre aux besoins en terme d'espaces et de bâtiments publics, notamment sur le secteur de la route de Metz. La communauté Urbaine du Grand Nancy sera sollicitée pour que le projet de démolition des bâtiments actuels soit inscrit au programme de traitement des "friches urbaines" dans le prochain contrat d'agglomération dépendant du contrat de plan Etat - Région.

- La distribution publique du gaz naturel sur le territoire communal a été attribuée à Gaz de France par une concession arrivant à expiration le 1er mars 2001. Elle sera renouvelée sans mise en concurrence préalable, Gaz de France ayant le monopole de la gestion de ce service public.

- Un avis favorable a été émis sur le projet de révision du Plan d'Occupation des sols de Saint Max arrêté par la Communauté Urbaine du Grand Nancy dans un souci de cohérence communautaire et de prise en compte des évolutions législatives sur l'environnement.

- Une parcelle cadastrée AK 096 située au lieu dit "Chaud Côte" appartenant à Madame Leclerc sera acquise pour un montant de 50.000F hors droits et taxes dans la perspective d'aménagement de nouveaux jardins familiaux.

- Une subvention de 352.370F a été accordée par le Conseil général pour la création du chemin du Haut-de-Lesse. Le transfert de cette somme à la Communauté Urbaine du Grand Nancy sera sollicité, celle-ci ayant désormais compétence sur cette voirie communale.

- Louis Ragaru, Maxévillois demeurant 38, rue du 15 septembre, est l'auteur d'un tableau intitulé "Les Marionnettes" qui sera acquis au prix de 2.000F.

- Un véhicule communal ayant subi un accident de la circulation, une indemnité d'un montant de 7.278,56F sera perçue en remboursement des dommages.

- Les communes conservent la liberté d'affectation des subventions versées par le Conseil général au titre de fonds d'équipement jusqu'à la modification du règlement pour les travaux de voirie, dont la compétence est à présent impartie à la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Au titre de l'année 2001, le Conseil général sera sollicité pour subventionner :

a) Les travaux de restructuration que la CUGN entreprendra rue Solvay pour un montant estimé à 1.025.200F et ceux de la rue Gambetta, dans sa portion comprise entre la rue Cugnot, ainsi que le remaniement du carrefour rue de Lorraine pour un coût évalué à 807.550F.

b) la poursuite des aménagements paysagers sur le talus SNCF, entrepris par la Ville depuis 1998. Pour l'année 2001, l'objectif est de traiter le côté nord de la route de Metz dans sa portion allant de la station de lavage IMO au tunnel piéton sous la voie ferrée (coût estimé : 640.000F) et du tunnel piéton au pont Fleury (coût estimé à 27.250F). Ces projets seront inscrits au Budget Primitif 2001 sous réserve de l'attribution des subventions sollicitées.

- L'extension du parc de la mairie permettrait d'y entreprendre de nouveaux aménagements sportifs et la création d'un kiosque à musique qui favoriserait la pratique d'activités socio-culturelles et servirait également d'espace de repos et de rencontre. Ce projet, évalué à 2.500.000F fera l'objet auprès du Conseil général d'une demande de subvention au titre des fonds d'équipement sportif et socio-éducatif.

- Le terrain cadastré AB 247 appartenant à la ville permettra l'aménagement de plusieurs lots du projet de PAE "sous l'ancienne église". La remise à niveau de ce terrain constitué d'une ancienne plate-forme minière est indispensable avant son urbanisation. La possibilité de revente de ses matériaux en remblais devrait ramener le coût des travaux de 2.000.000F à 410.000F. Une subvention du Conseil général de Meurthe-et-Moselle sera sollicitée sur cette base, Maxéville faisant partie des communes minières classées par la D.R.I.R.E, susceptibles d'obtenir un soutien financier.

- La signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Maxéville et le Punch Nancy Maxéville Volley Ball permettra de favoriser la progression de ses équipes, aux sportifs amateurs de bénéficier de facilité d'accès et de progression dans la pratique du volley ball. Par ailleurs, le club contribuera à de nombreuses manifestations sportives sur la commune : animations de quartiers et animations estivales. Des actions en partenariat avec les écoles sont également envisagées.

Les délais de parution ne nous permettent pas de vous informer des délibérations prises par le Conseil municipal lors de sa réunion du 25 octobre 2000. Nous vous en aviserons dans le PIM du mois de décembre.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 29 novembre 2000 à 20h en mairie.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint(s)
■ Les Aulnes	Samedi 4 novembre de 11h à 12h à l'école Moselly	Jean RUIZ et Jean-Luc TRITZ
■ Centre	Samedi 2 décembre de 11h à 12h au café Villaverde rue du 15 septembre 1944	Michel BONAMOUR et Alain VIVENOT
■ Meurthe/Canal	Samedi 29 novembre de 18h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières	Mireille GAZIN et Gisèle VATRY
■ Champ-le-Bœuf	Samedi 9 décembre de 11h à 12h au CILM	Roger DENOMME et Serge EL FOUNI

➤ Etat civil

BIENVENUE A...

- Danielle GERVAIS, née le 12 septembre 2000
- Edouard SONZOGNI, né le 20 septembre 2000
- Marine SAINTOT, née le 23 septembre 2000
- Evann GEHIN, né le 26 septembre 2000
- Léo HUYNH, né le 28 septembre 2000
- Charline DIDIER, née le 29 septembre 2000
- Dorian POLONIO, né le 2 octobre 2000

ILS SE SONT UNIS...

- Thierry PIQUE et Marie QUINET, mariés le 30 septembre 2000
- Bertrand MARICHAL et Valérie LUKAS, mariés le 14 octobre 2000.

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Lucienne BREUGON divorcée CHINELLATO, décédée le 14 septembre 2000
- Marie VALLANCE veuve DRAPPIER, décédée le 15 septembre 2000
- Marcel VIRIET, décédé le 20 septembre 2000
- Suzanne CORDA veuve BURTE, décédée le 27 septembre 2000
- Salomé MAURY veuve PUREL, décédée le 27 septembre 2000
- André CHAUMONT, décédé le 15 octobre 2000

■ AVIS AUX HABITANTS

La mairie du lieu de naissance d'un enfant né de parents non mariés, n'est pas autorisée à transmettre copie de l'avis à la commune du domicile légal des parents. De ce fait, nous ne sommes pas en mesure de publier l'information dans notre rubrique "Etat Civil". Nous invitons donc les parents non mariés désireux d'annoncer la naissance de leur enfant par l'intermédiaire du PIM de manifester leur souhait auprès du service Etat Civil de la mairie.

De même, si vous ne souhaitez pas que votre nom ou celui d'un membre de votre famille soit mentionné dans le cas d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, pensez à nous contacter.

➤ Infos pratiques

■ CITÉ PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la Mairie Centrale les après-midi, du lundi 13 novembre au jeudi 23 novembre inclus, de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Elle se déroulera également à l'annexe de la mairie de Champ-le-Boeuf les mardis 14 et 21 novembre, ainsi que les jeudis 16 et 23 novembre, de 9h. à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 20F nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de 4 Pass 10 pour 2 mois ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion ou en CES.

Rappelons que chaque demande constituée doit être réactualisée tous les 6 mois.

Chaque bénéficiaire de Cité Pass devra donc justifier de ses ressources en apportant un justificatif récent de sa situation actuelle (inscription ANPE - talons de paiement des Assedic - attestation CAF du versement RMI - contrat d'insertion en cours de validité).

■ BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les 24 et 25 novembre au SUPER U et le 25 novembre à la CASCADE du CLB.

Comme chaque année, des bénévoles se tiendront à votre disposition à l'entrée de ces magasins.

Les denrées sont destinées aux distributions de la Banque Alimentaire assurées sur Maxéville Centre par le Centre Communal d'Action Sociale et sur Champ-le-Boeuf par "Chom Energie", en faveur des personnes les plus démunies.

Les personnes qui se proposent pour assurer les permanences lors des collectes peuvent se faire connaître auprès du Service Social de la Mairie.

■ CMU/HANDICAPES

Depuis le 31 octobre, la Couverture Maladie Universelle n'est plus accordée automatiquement. Vous devez faire renouveler vos droits auprès de la CPAM.

L'Allocation Adulte Handicapé dépassant de 70F le plafond ouvrant droit à la CMU et pour éviter que des personnes handicapées restent sans couverture complémentaire, le Centre Communal d'Action Sociale envisage de prendre en charge une mutuelle pour ceux qui ne seraient pas assurés par leur famille ou par un autre dispositif.

Contactez-nous au 03 83 32 30 00 poste 104.

■ COLIS DE NOËL 2000

Les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2000 n'ayant pas reçu de courrier concernant le choix du colis de Noël sont priés de se faire inscrire au Service des Relations Publiques de la Mairie - **tél. 03 83 32 30 00, poste 100** ou à l'annexe de la mairie - CILM au Champ-le-Boeuf - **tél. 03 83 96 11 34.**

■ RECENSEMENT

Tous les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Ils doivent se munir des pièces suivantes : carte nationale d'identité, livret de famille ou fiche familiale d'état-civil des parents, justificatif de domicile, éventuellement document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans et lors de l'inscription sur les listes électorales.

■ POESIE PRATIQUE LES FEUILLES MORTES... SE RAMASSENT A LA PELLE

L'automne revêt son habit de couleur pour notre plus grand bonheur mais ne nous y fions pas, tout ceci n'est qu'un leurre car trottoirs il nous faut balayer pour éviter tout petit malheur.

➤ Du côté des aînés



■ APRES-MIDI FESTIF AU BON REPOS

Le CCAS a organisé le samedi 21 octobre 2000 à la Maison de retraite Notre Dame du Bon Repos, son traditionnel après-midi récréatif. Les pensionnaires et les habitants de Maxéville ont été enthousiasmés par les artistes de l'association les Baladins de Saint'Nic. Sous la direction de M. PRUGNIEL, ceux-ci cherchent à apporter un rayon de soleil dans la vie des personnes âgées. Pari réussi, puisque les chants et les danses du passé ont rimé ce jour avec joie et bonheur grâce à la participation soutenue de l'assemblée. Un goûter délicieux attendait tout ce monde et chacun en a profité pour échanger ses impressions sur le spectacle. Entendre ces musiques du passé a fait renaître aux pensionnaires et habitants de Maxéville de nombreux souvenirs.

■ BONS DE CHAUFFAGE

A l'entrée de l'hiver, la commune offre à ceux qui remplissent certaines conditions de ressources, un bon qui leur permettra d'alléger leurs dépenses de chauffage.

■ AIDES A DOMICILE

Toutes celles et ceux pour qui les travaux ménagers sont devenus pesants peuvent sous certaines conditions bénéficier d'aides ménagères, mises à disposition par l'Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées (A.D.A.P.A.). Les services de la mairie prennent en charge la gestion des dossiers.

■ REPAS A DOMICILE

La maison de retraite Notre Dame de Bon Repos assure depuis 1996 le service de portage des repas à domicile. Effectué 7 jours sur 7, le portage permet aux personnes âgées de recevoir une visite quotidienne.

Depuis cette année, le C.C.A.S. participe financièrement dans certains cas au coût du repas.

■ TICKET TAXI

Depuis octobre 1999, la ville a mis en place en direction des personnes de 65 ans et plus non imposables, un système de ticket taxi pour faciliter leur autonomie dans leurs déplacements.

Pour la modique somme de 10 F, les bénéficiaires peuvent obtenir une course d'environ trois kilomètres, normalement facturée 48 F, le C.C.A.S. prenant en charge les 38 F de différence.

A l'issue d'une période d'observation, le dispositif sera affiné en fonction de la demande. Les personnes intéressées doivent se présenter au service Relations Publiques de la mairie centrale ou à l'annexe de la mairie de Champ-le-Bœuf.

■ TELE-ASSISTANCE

Les personnes âgées isolées ont la possibilité d'être secourues en cas d'urgence médicale ou de sécurité grâce à un service de surveillance.

Toutes les explications nécessaires sont fournies par le service des personnes âgées de la mairie au 03 83 32 30 00 (poste 100).

■ CONFÉRENCES SUR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES ▼

Deux conférences sur les accidents domestiques ont été organisées par l'ALMA Lorraine 54 en partenariat avec la Ville.

L'objectif de ces conférences commentées par le Colonel Laurain, Président de l'ALMA, était de sensibiliser la population des aînés à la prévention des accidents dont un grand nombre pourrait être facilement évité.



En novembre

Le mois dernier

SAMEDI 4 NOVEMBRE

La Nancy Flam Maxévilloise organise un repas dansant dans la salle des banquets du CILM de 19h à 2h du matin.

Le thème de la soirée, du buffet et de l'animation assurée par Mickey étant la fête d'Halloween, pensez à venir costumés.

Tarifs : 100F pour les adultes, 80F pour les enfants.

Réservations : Daniel Marbach
Tél. 03 83 96 47 19.

MARDI 7 NOVEMBRE

Le Foyer de l'Amitié tiendra son assemblée générale dans la salle des banquets du CILM à partir de 14h30.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918 - 82ème anniversaire.

Les cérémonies sont organisées par les sections AMC, FDCR, ACGG et la municipalité de Maxéville. Le programme est le suivant :

10 h 15 : rassemblement devant l'hôtel de Ville, et départ en cortège vers l'église.

10 h 30 : office religieux à la mémoire des victimes de toutes les guerres et sonnerie "Aux Champs".

11 h 10 : départ en cortège vers le cimetière : sonneries, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, au cimetière militaire et sur la tombe du maquisard inconnu, chant par les enfants de CM2 de l'école André Vautrin.

12 h 05 : remise de décorations à la salle du parc de la mairie.

12 h 30 : vin d'honneur.

MARDI 14 NOVEMBRE

L'Amicale des Retraités Solvay vous invite à un repas dansant qui se déroulera à Dombasle sur Meurthe. Le prix est de 140F par personne, sachant que le transport par bus est assuré.

Renseignements et inscriptions : Claude Bartelmann - 18, rue Raymond Denauds
Tél. 03 83 35 04 38.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

● L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de belote et tarot au CILM. Les inscriptions (35F par personne) se feront à 13h30 et les jeux débiteront à 14h précises. Un lot est offert à chaque participant.

● A l'occasion de la fête de St Martin, le kindergarten Pumuckl vous invite à son grand défilé des lanternes traditionnel dans les rues de Maxéville auquel participera la fanfare de Ramstein Miesenbach, ville jumelée avec notre commune.

Trajet : 17h15 - départ du parc de la mairie en direction des rues P. Richard, Charcot, Gambetta, Lorraine, Solvay, Justice, 14 septembre 1944.

De retour dans le parc, un spectacle son et lumières retracera l'histoire de St Martin partageant son manteau avec un pauvre hère.

La clôture de cette sympathique manifestation se fera autour d'un feu de joie en partageant brezels, vin et chocolat chauds.

Renseignements : Madame Tallé - 2, rue André Fruchard - Tél. 03 83 37 95 41.
e-mél : falk@wanadoo.fr

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Le thé dansant mensuel du Centre se déroulera dans la salle du Parc de 14h à 19h. L'orchestre "Les Storels" animera l'après-midi. Entrée 30F.

MARDI 21 NOVEMBRE

Le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf organise son thé dansant mensuel dans la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Jean-Paul Noël animera l'après-midi.

Renseignements : Michel Hislen
Tél. 03 83 97 31 18. Entrée : 30F.

JEUDI 23 NOVEMBRE

La bourse aux jouets et petite brocante 2000 organisée par l'Association de Quartier de Champ-Le-Bœuf se déroulera dans la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h.

Les objets doivent être déposés sur place le mardi 21 de 14h à 19h30 ; le retrait des invendus aura lieu le lundi 27 de 17h30 à 19h30.

Les appareils électroménagers et puzzles non montés sont exclus de la mini brocante. Les petits objets (légos, cubes...) devront être attachés ou présentés sous film plastique transparent.

Les vendeurs devront s'acquitter du coût de la "carte bourse" soit 25F et l'association organisatrice prélèvera 10 % sur le montant des ventes.

Renseignements : Agnès Huguin
Tél. 03 83 98 29 04.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Les Amis des Enfants du Monde vous invitent à un bal Folk organisé au CILM à partir de 20h30. Deux groupes animeront la soirée. Vous trouverez sur place buvette, sandwichs et gâteaux. Les bénéfices de cette soirée financeront une action humanitaire soutenue par l'association à destination des enfants les plus démunis. Entrée : 40F.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Un après-midi "Jeux de société" se déroulera à la salle du parc de la mairie de 14h30 à 17h. Ouvert à tous, vous pourrez prendre part à des parties de jeux de l'oie, tarot, belote, nain jaune, loto... N'hésitez pas à apporter de nouveaux jeux que vous souhaiteriez faire découvrir.



SUCCEZ POUR LE 5ème SALON DES ASSOCIATIONS ET SON VIDE-GRENIER :

Une trentaine d'associations présente à l'intérieur du Zénith, 220 places louées sur le parking, plus de 15 000 visiteurs sur les deux sites : le Salon des Associations et le Vide Greniers ont été couronnés par une belle réussite.

Merci aux associations qui ont tenu un stand, à celles qui ont fait de remarquables démonstrations sportives et artistiques sur le podium aménagé de telle sorte qu'il a permis la meilleure circulation autour des stands. Merci aux services techniques et administratifs de la ville, et à ceux du Zénith pour leur précieux concours. Merci aux jeunes de Maxéville pour leurs prestations de qualité au sein du vide-grenier. Une nouveauté, le stand MAX'NET a attiré un nombreux public, de 7 à 77 ans : découverte de l'informatique et d'Internet, avec une quinzaine d'ordinateurs, des jeux, et des animateurs répondant aux nombreuses questions des néophytes. Rendez-vous est déjà pris pour ceux qui souhaitent se perfectionner : MAX'NET répondra très prochainement à leurs attentes.

C'est traditionnellement au cours de cette journée que sont accueillis les nouveaux habitants.



L'accueil des nouveaux Maxévillois

FETE DU QUARTIER JUSTICE-SOLVAY

Le 17 septembre dernier se déroulait la première fête organisée dans le quartier Justice-Solvay. S'inspirant du passé populaire de cette partie de la ville (les maisons abritaient autrefois les ouvriers des carrières Solvay et leur famille), l'association présentait dans la salle de la rue de la justice une exposition sur le mouvement ouvrier, avec sa chronologie sociale, ainsi que des maquettes réalisées par les prisonniers de Charles III sur les thèmes de la liberté, la temporalité...

Les enfants étaient largement associés puisqu'un concours intitulé "dessine ton quartier" leur était destiné au cours de cette manifestation ainsi que des parties de fléchettes et un jeu de quilles.

C'est au son de l'accordéon que s'est ensuite achevé le lunch auquel les participants ont pris grand plaisir.

Rencontres sportives

■ SQUASH BADMINTON DU RÈVE

Les tournois se déroulent au club, zone industrielle La Fayette.

- **10 novembre à 20h** : tournoi de squash ouvert à tous niveaux

- **19 novembre à 10h30** : tournoi de badminton simple ouvert à tous niveaux

Renseignements : Monsieur Petitjean
Tél. 03 83 36 40 40

■ FOOTBALL AS CHAMP LE BŒUF

Les rencontres sur la commune se déroulent au complexe Léo Lagrange.

- **11 novembre** : moins de 13 ans - Entente Sud 54

- **12 novembre** : seniors 2 - Malzéville SC 1 à 15h

- **19 novembre** : seniors 1 - Jarville jeunes 1 à 15h
moins de 17 ans - Liverdun 1 à 10h

Renseignements : Olivier Monski
Tél. 03 83 53 57 09.

dique de la flûte, ce multi-instrumentaliste s'est forgé une personnalité rare en Europe grâce à sa sonorité particulière qui lui vaut, de la part de nombreux musiciens, une véritable reconnaissance internationale. Ses accompagnateurs, Patrice Meyer à la guitare et Philippe Foch à la batterie ont été remarquables, ainsi que les 3 nancéiens invités, Jean-Michel Albertuci au piano, Jérôme Bourdellon à la flûte et à la clarinette, et Gautier Laurent à la contrebasse...



■ LE VELO : UN MOYEN DE DEPLACEMENT DESORMAIS INTEGRE DANS LA VILLE



Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération nancéenne, la prise en compte des cyclistes dans la circulation est devenue indispensable. La piste cyclable sur la rive gauche de la Meurthe qui permet, depuis Maxéville, de rejoindre Champigneulle n'est qu'une première étape. Bientôt, les deux roues pourront rejoindre le centre de Nancy en toute sécurité.

Ils disposeront d'une voie réservée à leurs déplacements. Le 14 octobre dernier, la municipalité invitait les Maxévillois adeptes de la petite reine à découvrir ensemble la première portion de ce cheminement sécurisé qui leur est dédié. La portion suivante devant être achevée pour Noël, tous sont impatients de poursuivre la promenade plus avant.

Messages des associations

- Association des Locataires de Champ-le-Bœuf

L'association tiendra son assemblée générale le vendredi 1er décembre à 20h30 au CILM. Toutes les actions menées au cours de cette année concernant le quotidien des locataires : environnement, maintenance des bâtiments, entretien, réhabilitations...seront présentées dans le rapport d'activité ainsi que le rapport financier, les objectifs et orientations de l'association pour l'année 2001.

Un débat au cours duquel vous pourrez nous faire part de vos suggestions se déroulera à l'issue de cette assemblée. Locataires, vous êtes tous cordialement invités.

- Foyer de l'Amitié

Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent d'ors et déjà renouveler leur inscription au titre de l'année 2001 durant nos permanences hebdomadaires au CILM les mardis et vendredis de 14h à 17h.

Vie culturelle

■ ANIMATIONS JEUNES EN VACANCES DE TOUSSAINT

Réservées aux Maxévillois de 10 à 18 ans : L'Ecole en vacances a ouvert ses portes le lundi 30 octobre et fonctionne jusqu'au vendredi 3 novembre, au complexe sportif Marie Marvingt, de 9h à 17h (repas tiré du sac).

Piscine, Mini-golf, tournoi de foot, sortie au Parc d'Aventure de Pierre Percée sont au programme.

Pour tous renseignements, contactez le service Jeunesse Animation Sport
Tél. 03 83 37 96 53.

■ NANCY JAZZ PULSATIONS A MAXEVILLE

En partenariat avec Nancy Jazz Pulsations, Quartiers Musique 2000 et Jeunes et Cité Champ le Bœuf, la Ville de Maxéville a organisé un concert exceptionnel le mardi 10 octobre à 20h30 en l'ancienne chapelle du Foyer du Jeune Ouvrier du Grand Sauvoy. Au programme : le nouveau trio de Didier Malherbe. Le public a découvert et apprécié le talent de ce saxophoniste-flûtiste, qui poursuit une croisade éclairée depuis 35 ans. Ayant côtoyé le rock et le jazz, dont il est issu, et doué d'une connaissance encyclopé-

■ NJP ET JOURNEE DES QUARTIERS

Dans le cadre de ce Festival de Jazz, et à l'occasion de la Journée Nationale des Quartiers, la ville de Maxéville a subventionné une partie de la "Fête au Quartier du Champ le Bœuf", coordonnée par Jeunes et Cité. Un des points forts a été le repas du samedi 14 octobre, avec débats, animations-percussions et surtout le merveilleux concert de Fouyre Ngenndi et du jeune et talentueux chanteur de 15 ans, Amadou Guisse. Que de bons souvenirs pour ce quartier toujours aussi dynamique !



■ CLASSES DE NEIGE 2000/2001

Comme chaque année, un séjour "classes de neige" est proposé aux enfants scolarisés en C.M.2 dans les trois écoles maxévilloises. Pour l'année 2000/2001 ce sont donc les enfants des classes de Mesdames Depoutot, Dieudonné, Galotte, Le Corvaisier, Veitmann, et de Monsieur Maniette, qui partiront accompagnés de leurs enseignants, au centre "Le Hameau des Champs" à Arèches Beaufort (73) du 7 au 21 janvier 2001.

Pendant la durée du séjour, les enfants effectueront deux heures de ski alpin par jour et participeront à des visites de découverte de l'environnement local.

Les familles seront prochainement conviées à une réunion d'informations en présence d'un responsable du centre d'accueil, des enseignants et de Madame Vatry, Adjointe aux Affaires Scolaires.

■ HALTE GARDERIE "LES CANAILLOUX"

La Halte garderie "Les Canailoux" se propose de maintenir l'accueil des enfants durant les vacances de la Toussaint. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous au 03 83 96 48 47 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30 ainsi que les vendredis matins de 8h30 à 11h30.

■ SPECTACLE NJP DANS LES ÉCOLES



Les écoles Saint-Exupéry et Jules Romains ont prêté leur cadre à des concerts NJP organisés avec le concours de l'association Jeunes et Cité.

Après le passage de musiciens sénégalais dans leurs écoles, les enfants nous ont fait parvenir les commentaires suivant :

- "Amadou Guissé, jeune garçon de quatorze ans originaire de Dakar (Sénégal) est venu nous montrer sa belle voix à l'école Saint Exupéry le jeudi 12

octobre 2000. Quand il chantait, il se servait de son hodou, instrument à quatre cordes en bois et peau de vache. Il n'était pas seul car il était accompagné d'un groupe de cinq musiciens et deux danseuses. Dans le hall de l'école, il y avait tellement d'ambiance que l'on n'entendait pas assez Amadou Guissé chanter. Mais le moment le plus amusant lors de ce spectacle est lorsque les danseuses nous ont invités à danser avec elles. C'était formidable !".

■ JARDIN D'ENFANTS PUMUCKL - DIX ANS DE BILINGUISME A MAXEVILLE



L'apprentissage d'une langue est aisé lorsqu'on est tout petit : parce que l'on apprend ce que l'on entend ; parce que, dans le cas d'une langue étrangère, le palais de l'enfant est encore malléable et peut encore créer des sons qui n'existent pas dans sa langue maternelle.

Ce sont ces principes simples que le jardin d'enfants Pumuckl applique à Maxéville depuis maintenant 10 ans. Les adultes encadrants, français et allemands, parlent chacun leur langue maternelle de manière à former l'oreille des jeunes de 2 à 6 ans aux deux langues. Il en va de même des traditions puisque les fêtes des deux cultures sont pour les enfants l'occasion de manifestations chaleureuses et communes. Ils étaient cinq il y a dix ans à profiter de ces enseignements. Désormais plus de cinquante, nos petits linguistes ont, le 7 octobre dernier, fêté le dixième anniversaire de Pumuckl en compagnie de leurs parents et des anciens de l'école au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville. Rallye sur le thème des "pierres magiques" avec, bilinguisme

oblige, petites épreuves dans les deux langues, goûter copieux, lecture de contes, lâcher de ballons, visite de l'exposition et grand dîner. Voilà une journée qui marquera la mémoire de nos joyeux bambins et présage un bel avenir au jumelage de notre ville avec Ramstein Miesenbach dont le maire qui avait fait le déplacement a longuement échangé avec son homologue de Maxéville.

■ LA SEMAINE DU GOÛT À LA CANTINE DU CENTRE



Comme chaque année, les demi-pensionnaires de la Cantine du Centre ont bénéficié des animations et des découvertes inscrites à la semaine du goût. Le thème de cette année était "la croustillante aventure du pain".

Le "Fin Palais" et son partenaire la Sogeres avaient mis en scène un buffet constitué de différentes sortes de pains, de gerbes, de graines et des farines issues de toutes les céréales.

Les enfants ont aussi découvert, à l'aide d'un mini musée :

- l'histoire du pain... de l'antiquité à nos jours, sa fabrication par étapes... du pétrissage à la cuisson, ses vertus énergétiques et, évidemment, le pain à travers le monde.

Pour l'occasion, la salle de cantine était couverte d'affiches retraçant le rôle du pain dans l'Art, et notamment : "le pain et les œufs" nature morte de Paul Cézanne, "le boulanger de Valogue", extraits d'un film avec Fernandel.

Cette semaine a surtout permis aux enfants de se régaler des menus accompagnés de pains aux noix, aux raisins, de campagne... jusqu'au fameux pain d'épice pour le dessert !

Travaux dans la ville

■ DECHETTERIE DE MAXEVILLE

La déchetterie de Maxéville devrait à nouveau ouvrir ses portes aux usagers dès le début novembre sous réserve d'un imprévu de dernière minute. En effet, la Communauté Urbaine du Grand Nancy a décidé de ne pas attendre la fin des travaux (dus au récent sinistre) et doit procéder à l'installation provisoire d'un bungalow pour le gardien.

Rappel des horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 13h30 à 19h30,
week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de
13h30 à 19h30.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Maison de la Propreté, 61 rue St Nicolas à Nancy Tél. 03 83 17 17 07.

■ DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS DANS LES CIMETIERES...

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans les cimetières de Maxéville. Afin de parachever ce qui a déjà été entrepris (réfection des toilettes avec création de points d'eau, réfection des enduits des murs avec reprise du couronnement des murs en tuiles, fermetures des portails), les employés municipaux ont remplacé la toiture en tuiles du bâtiment intérieur, mis en place des dalles granitiques pour éviter la projection de terre sur les croix militaires, engazonné les parterres militaires en y ménageant des banquettes destinées au fleurissement.

Des conteneurs ont été mis en place en remplacement des dépotoirs. Des bancs supplémentaires seront mis en place prochainement.

■ LES LOCATAIRES ONT LA MAIN VERTE

Chaque année, l'OPAC de Nancy propose à ses locataires de participer à un concours de fleurissement. Pour sa 15ème édition, l'opération "fenêtres, balcons et massifs fleuris" a rassemblé plus de 200 gagnants le 18 octobre dernier à la galerie Nancy-Thermal. Parmi les lauréats, on comptait 17 Maxévillois qui, par le temps qu'ils investissent dans le fleurissement de leurs fenêtres et balcons, contribuent fortement à l'embellissement de notre commune. Félicitations aux lauréats : Eva Conreux, Christian Lintingre, Roger Garcia, Erzselet Tarcali, Paulette Bedat, Catherine Nowak, Marcelle Lescassa, Germaine Schwebel, François Cremona, Angelo Kapural, Jacques Lesneau, Monique André, Colette Beaufils, Germaine Taurel, Denis Herveux, Colette Fischer, André Foos.

Outre un diplôme et un ballotin de chocolats, chacun s'est vu remettre un prix allant de 100F à 500F qui contribuera, n'en doutons pas à l'acquisition de nouveaux plants. De quoi donner de belles couleurs aux immeubles au printemps prochain.

Les commissions de quartier

MEURTHE CANAL

Réunion du 28 septembre 2000

- Les relevés sonométriques effectués à l'intérieur et aux abords du "Loft"

se sont révélés en deçà des normes autorisées. L'ouverture en semaine de la discothèque a toutefois été refusée et le sera tant que des aménagements complémentaires n'auront pas été réalisés. Les membres de la commission déplorent le comportement bruyant et les débordements de la clientèle au moment de sa sortie ainsi que les courses poursuites qu'elle engage rue du Crosne et rue des Meutes pour rejoindre Nancy. L'attention de la police nationale sera attirée sur ces faits dangereux afin d'y remédier.

- La mise en œuvre d'une procédure de surveillance et d'animation du secteur de la piste de roller visant à garantir la tranquillité des riverains a fait l'objet d'une concertation avec les habitants de la rue Eugène Vallin en juin dernier. Chacun ayant été invité à statuer sur le devenir de la piste lors de la permanence mensuelle des adjoints dans le quartier en septembre, seule une habitante s'est présentée pour faire part de ses conclusions. Les membres de la commission attribuent cette faible participation de la population à l'efficacité du mode de fonctionnement mis en place, sachant que la présence policière régulière à proximité a contribué à dissuader les jeunes des communes avoisinantes - le plus souvent à l'origine des troubles occasionnés - à cesser de fréquenter ces aménagements. Les enfants du quartier peuvent désormais pratiquer le skate, le roller et le hand-ball en sécurité.

- L'incendie d'un véhicule sous un porche des Cadières dans la nuit du 13 au 14 juillet a occasionné des dommages à la façade et aux huisseries de deux appartements. Ce sinistre repose le problème de stationnement dans le quartier. Paradoxalement plusieurs garages de la résidence restent vacants. La mairie interviendra auprès de l'OPAC afin d'obtenir la réalisation des travaux indispensables et l'organisation de la réunion promise aux locataires par l'organisme sur les produits dangereux entreposés dans les garages. En juillet, plusieurs habitants avaient émis le souhait de fonder une association de locataires. Cette création risque de ne pas voir le jour faute d'un porteur du projet.

- Avant de clôturer la réunion, les membres de la commission demandent la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale de la limitation de vitesse rue du Crosne dans le sens Nancy vers Maxéville. Ils évoquent également les essais à grande vitesse effectués par certains motards rue La Fayette. La police municipale se rapprochera de l'entreprise mise en cause afin de lui rappeler les règles de sécurité.

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts...

Les services techniques municipaux sont également à votre disposition au 03 83 36 49 48 (heures de bureau). Vous pouvez renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe du Champ-le-Bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

